

7 mars 2017 : Journée « Ma Fonction publique se réinvente » - Le décret relatif à la DRH de l'État est paru - Le compte personnel d'activité ouvert aux agents publics - Guide de l'accompagnement à la fonction managériale - Guide de l'encadrante et de l'encadrant dans la fonction publique - La politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique - Le calendrier du passage au RIFSEEP - Prestations d'action sociale interministérielle - Dépliant : vos prestations sociales interministérielles - Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique - Le recrutement des administrateurs civils par la voie du tour extérieur - Rapport annuel 2016 sur l'état de la fonction publique - L'emploi dans la fonction publique au 31 décembre 2015 (premiers résultats) - La veille juridique de la DGAFP -

## Actualités



### INNOVATION

#### 7 mars 2017 : Journée « Ma Fonction publique se réinvente »

Le 7 mars prochain, la ministre de la fonction publique présentera les nombreuses initiatives prises, partout en France, pour innover et anticiper les transformations de la fonction publique à l'horizon 2025.

➔ [En savoir plus sur la consultation « Ma fonction publique se réinvente »](#)



#### Le décret relatif à la DRH de l'État est paru

Ce décret, en vigueur depuis le 1er janvier 2017, précise le rôle de la direction générale de l'administration et de la fonction publique dans ses missions de pilotage et de coordination de la politique des ressources humaines commune à l'ensemble de la fonction publique et spécifiquement en tant que DRH de l'État.

➔ [Le décret n° 2016-1804 du 22 décembre 2016 relatif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique et à la politique de ressources humaines dans la fonction publique](#)



#### Le compte personnel d'activité ouvert aux agents publics

L'ordonnance du 19 janvier 2017 prévoit l'ouverture du compte personnel d'activité (CPA) aux fonctionnaires et aux contractuels de la fonction publique, à compter du 1er janvier 2017.

Le CPA se compose de deux éléments : le compte d'engagement citoyen, décliné sur le modèle du secteur privé, et le compte personnel de formation (qui remplace le DIF).

L'ordonnance comporte également un second volet de mesures relatives à la santé et à la sécurité des agents.

- ➔ [Le communiqué de presse relatif au lancement du compte personnel d'activité](#)
- ➔ [L'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique](#)
- ➔ [La présentation du compte personnel d'activité dans la fonction publique](#)



### MANAGEMENT

#### Guide de l'accompagnement à la fonction managériale

Ce guide est destiné à mieux faire connaître et à partager, dans une approche interministérielle, les différents dispositifs d'accompagnement à la fonction managériale, tels que le codéveloppement, le coaching individuel ou collectif, le mentorat ou les bilans de compétences.

➔ [Le guide de l'accompagnement à la fonction managériale dans la fonction publique de l'État \(PDF\)](#)

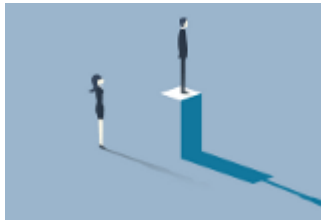


## Guide de l'encadrante et de l'encadrant dans la fonction publique

Ce guide est un nouvel outil mis à la disposition des encadrantes et des encadrants de la fonction publique.

Présenté sous forme de fiches pratiques, il permet de formaliser et de valoriser les pratiques managériales adaptées aux enjeux actuels de la fonction publique.

➔ [Le guide de l'encadrante et de l'encadrant dans la fonction publique \(PDF\)](#)

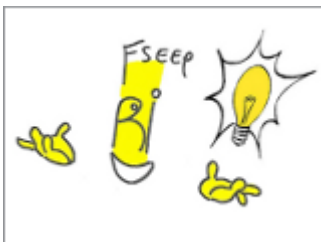


### ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

## La politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

Une circulaire du 22 décembre 2016 précise les nouveaux engagements destinés à assurer une égalité effective entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle.

➔ [La circulaire du 22 décembre 2016 relative à la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique \(PDF\)](#)



### RÉMUNÉRATIONS

## Le calendrier du passage au RIFSEEP

Le RIFSEEP, ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est effectif pour de nombreux corps et emplois dans la fonction publique de l'État.

Un échéancier dresse la liste des corps et emplois qui bénéficieront du RIFSEEP d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

➔ [Le calendrier \(PDF\)](#)

➔ [La présentation du nouveau régime indemnitaire \(RIFSEEP\)](#)



### ACTION SOCIALE

## Prestations d'action sociale interministérielle

➔ [La circulaire du 28 décembre 2016 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune \(PDF\)](#)

➔ [La circulaire du 28 décembre 2016 relative au barème commun applicable au bénéfice des agents des directions départementales interministérielles pour certaines prestations pour séjours d'enfants \(PDF\)](#)

➔ [La circulaire du 21 novembre 2016 relative à la mise en oeuvre de l'action sociale interministérielle dans les collectivités d'outre-mer \(PDF\)](#)



## Dépliant : vos prestations sociales interministérielles

Un dépliant, édité par la DGAFP, recense toutes les prestations sociales interministérielles dont peuvent bénéficier les agents de la fonction publique de l'État : garde d'enfants, vacances, logement, restauration...

➔ [Le dépliant \(PDF\)](#)

➔ [Le portail de l'action sociale interministérielle](#)



## Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique

Ce guide a pour vocation d'informer et d'accompagner, tant les employeurs, les services de ressources humaines et les acteurs de la prévention, que les agents victimes ou témoins de violences et de harcèlement.

➔ [Le guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique \(PDF\)](#)



## Le recrutement des administrateurs civils par la voie du tour extérieur

Une circulaire explicite les modalités de recrutement dans le corps des administrateurs civils par la voie de la promotion interne dite du « tour extérieur ».

- ➔ [La circulaire du 6 décembre 2016 relative aux modalités de recrutement dans le corps des administrateurs civils par la voie de la promotion interne dite du « tour extérieur » \(PDF\)](#)



Sommaire

### ■ RAPPORT ANNUEL



#### Rapport annuel 2016 sur l'état de la fonction publique

Retrouvez les chiffres et les analyses sur les ressources humaines des trois versants de la fonction publique.

- ➔ [Le rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2016](#)

### ■ STATISTIQUES



#### L'emploi dans la fonction publique au 31 décembre 2015 (premiers résultats)

- ➔ [L'emploi dans la fonction publique au 31 décembre 2015 \(Premiers résultats\) \(PDF\)](#)

### ■ VEILLE JURIDIQUE



#### La veille juridique de la DGAFP

- ➔ [Vigie n° 87 - janvier 2017](#)



Sommaire

ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Trajectoires est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de la Fonction publique. Directeur de la publication : Thierry LE GOFF. Rédactrice en chef : Diane LAROCHE-JOUBERT / Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception : Aphania pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright ministère de la Fonction publique. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à [contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr](mailto:contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr)